

IFCG-Carrières

FORMATION BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

- Diplôme d'État - Niveau 5 (Bac +2)
- Code RNCP : BTS Professions Immobilières (référentiel 2023)
- Autorité certificatrice : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Date de publication du référentiel : octobre 2023



CERTIFICATION

- Diplôme d'État - Niveau 5 (Bac +2)
- Code RNCP : BTS Professions Immobilières (référentiel 2023)
- Autorité certificatrice : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Date de publication du référentiel : octobre 2023

DURÉE

5 mois / 800 heures

520h en centre et 280h en entreprise

Ces durées peuvent varier en fonction de votre statut et de l'indemnisation des parcours.

PUBLIC

Salariés en reconversion ou en évolution professionnelle

Demandeurs d'emploi

Jeunes en poursuite ou reprise d'études

Public en alternance (selon modalités d'accès)

ADMISSION

Admission sur dossier et entretien préalable

Étude de la cohérence du projet professionnel

Positionnement pédagogique possible en amont de l'entrée en formation

Délais d'accès conformes à la réglementation en vigueur

TARIF

Contactez-nous au 09 81 37 97 01

Ou consulter notre site internet

www.ifcg-carrieres.fr

FINANCEMENT

Selon le projet et le statut, par le CPF, Pôle Emploi, les dispositifs Région, l'OPCO de référence, Transition Professionnelle, CPF de transition, Pro-A, plan de développement des compétences.

INFOS +

www.ifcg-carrieres.fr, rubrique "INFOS"

PROFESSIONS IMMOBILIÈRES



BTS

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



DESCRIPTION MÉTIER

Code ROME correspondant au métier de Négociateur immobilier - C1504

Le titulaire du BTS Professions Immobilières exerce des activités relevant de la transaction immobilière, de la gestion locative et de l'administration de copropriétés, dans un cadre réglementé par la loi Hoguet.

Il intervient en tant qu'intermédiaire, gestionnaire ou assistant, en accompagnant particuliers et professionnels dans leurs projets immobiliers, depuis la prospection jusqu'à la conclusion des actes, tout en intégrant les enjeux juridiques, économiques, environnementaux et relationnels du secteur.

Il agit dans des structures variées : agences immobilières, cabinets d'administration de biens, syndics de copropriété, organismes de logement social ou structures de promotion immobilière.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BTS Professions Immobilières vise à former des professionnels capables d'exercer des fonctions opérationnelles et évolutives dans les métiers de l'immobilier, dans un cadre juridique réglementé, en intégrant les enjeux économiques, numériques et environnementaux du secteur.

À l'issue de la formation, le titulaire du BTS PI est en capacité de :

- Conduire un projet immobilier en vente et/ou location,
- Participer à l'administration de copropriétés et à la gestion de l'habitat social,
- Conseiller les clients en matière de gestion du bâti, notamment dans un contexte de transition climatique,
- S'inscrire dans une posture professionnelle conforme aux exigences de la loi Hoguet et à l'évolution des pratiques du secteur.



PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 4 (baccalauréat ou équivalent)
- Maîtriser les compétences de base en communication écrite et orale
- Disposer d'un projet professionnel cohérent dans le secteur de l'immobilier



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel et/ou distanciel (selon parcours)
- Formation possible en alternance ou en formation continue
- Appui sur une plateforme pédagogique LMS
- Accompagnement pédagogique individualisé

La formation alterne apports théoriques, mises en situation professionnelles, études de cas, travaux guidés, activités individuelles et collaboratives, entraînements aux évaluations, ressources numériques et accompagnement personnalisé. Les modalités peuvent être ajustées en fonction du rythme, du niveau et des besoins spécifiques du participant, y compris en situation de handicap.



MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

- L'évaluation des compétences repose sur :
- Des épreuves certificatives nationales, écrites, orales et pratiques,
- Des situations professionnelles reconstituées ou réelles,
- Le cas échéant, le contrôle en cours de formation (CCF) pour les organismes habilités,
- Une évaluation distincte et autonome pour chaque bloc de compétences, permettant une validation progressive.
- Les modalités sont définies par le règlement d'examen national annexé à l'arrêté ministériel.



EQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe d'IFCG Carrières est composée de formateurs et d'intervenants professionnels et spécialisés. En qualité de praticiens et d'experts, ils sont reconnus dans leur domaine d'intervention afin de transmettre toute la technique et l'expertise de leurs compétences.

Toute l'équipe attache une importance particulière à la maîtrise des méthodes et la capitalisation des nouvelles techniques, moyens et outils pédagogiques pour que les formations soient concrètes et opérationnelles qu'elles soient en présentiel ou en distanciel.

PROGRAMME



PROGRAMME de référence

Bloc de compétences 1 - Conduite du projet immobilier du client en vente et/ou location

Activités principales :

- Prospection et négociation du mandat
- Commercialisation des biens
- Accompagnement des clients acquéreurs, bailleurs et locataires
- Suivi administratif, juridique et financier des opérations
- Développement et fidélisation de la relation client

Bloc de compétences 2 - Administration des copropriétés et de l'habitat social

Activités principales :

- Présentation et analyse d'une copropriété
- Conclusion et suivi du contrat de syndic
- Organisation et suivi des assemblées générales
- Gestion administrative, comptable et humaine
- Gestion des contentieux
- Accès et suivi du logement social

Bloc de compétences 3 - Conseil en gestion du bâti dans le contexte de changement climatique

Activités principales :

- Information du client sur les impacts climatiques
- Accompagnement des projets de travaux
- Gestion des risques et des sinistres
- Conseil en urbanisme et aménagement du territoire
- Participation à des opérations de VEFA

Bloc de compétences 4 - Construction d'une professionnalité dans l'immobilier

Activités principales :

- Analyse du territoire et du marché immobilier
- Développement de l'entreprise immobilière
- Communication professionnelle et numérique
- Construction du projet professionnel

Blocs transversaux

- Bloc 5 : Culture générale et expression
- Bloc 6 : Communication en langue vivante étrangère - Anglais (écrit)
- Bloc 7 : Communication en langue vivante étrangère - Anglais (oral)
- Bloc 8 : Environnement juridique et économique des activités immobilières



TOUT POUR RÉUSSIR

Pour sécuriser la réussite des apprenants, la formation s'appuie sur :

- Une pédagogie professionnalisante, ancrée dans les réalités du terrain,
- Des mises en situation concrètes et études de cas,
- Un accompagnement méthodologique individualisé,
- Une articulation constante entre apports théoriques, pratiques professionnelles et cadre réglementaire,
- Des outils pédagogiques accessibles, incluant supports numériques et ressources actualisées.

L'objectif : favoriser l'employabilité, l'autonomie professionnelle et la réussite à la certification, dans une logique de parcours sécurisé et cohérent.



BON À SAVOIR

Nos formations peuvent être suivies dans leur format complet, modulable ou personnalisé, selon votre projet et votre statut. Elles sont accessibles en formation continue comme en alternance. La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Un entretien préalable avec le référent handicap permet d'identifier les besoins d'adaptation, d'en évaluer la faisabilité et d'ajuster les modalités pédagogiques ou organisationnelles afin de garantir un parcours équitable et sécurisé.

CENTRES DE FORMATION

CENON

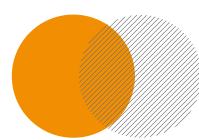
IFCG Carrières
13, avenue Jean Jaurès
33150 CENON
09 81 37 97 01
direction@ifcgcarrieres.fr



IFCG CARRIERES

Siège Social
13, avenue Jean Jaurès
33150 CENON

09.81.37.97.01
direction@ifcgcarrieres.fr
www.ifcg-carrieres.fr



ANNEXE

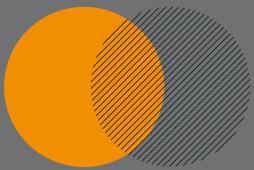
BTS
PROFESSIONS IMMOBILIERES

iFCG
Carrières
Conseils & Formations

direction@ifcgcarrieres.fr

www.ifcg-carrieres.fr

09.81.37.97.01



Professions Immobilières

Définition de l'Emploi

Finalité / Mission

La finalité du BTS Professions Immobilières est de former des professionnels immédiatement opérationnels, capables de :

- Conduire un projet immobilier en vente ou en location,
- Administrer des copropriétés et accompagner l'habitat social,
- Conseiller les clients sur la gestion et la valorisation du bâti, notamment dans un contexte de transition climatique,
- Sécuriser juridiquement et financièrement les opérations immobilières,
- Développer une posture professionnelle conforme aux exigences réglementaires et déontologiques du secteur.



Type d'EMPLOI accessible:

- Négociateur / conseiller immobilier
- Gestionnaire locatif
- Assistant ou gestionnaire de copropriété
- Collaborateur en cabinet d'administration de biens
- Accès à la carte professionnelle après expérience, conformément à la loi Hoguet



- C1504 - Transaction immobilière
- C1501 - Gestion immobilière
- C1502 - Syndic de copropriété



Diplôme d'Etat - Niveau 5 (Bac +2)

Code RNCP : BTS Professions Immobilières (référentiel 2023)

Autorité certificatrice : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Date de publication du référentiel : octobre 2023



Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

La certification peut être obtenue :

- Par validation globale : réussite à l'ensemble des épreuves du diplôme,
- Par capitalisation des blocs de compétences : chaque bloc validé est acquis définitivement,
- Par équivalence ou dispense : selon les tableaux officiels de correspondance entre diplômes ou unités antérieures,
- Par VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), conformément à la réglementation en vigueur.

Les blocs validés sont conservables sans limitation de durée, dans le respect des textes applicables.



PRESENTATION DETAILLEE DU REFERENTIEL ACTIVITES ET COMPETENCES

BC1

Bloc de compétences 1 - Conduite du projet immobilier du client en vente et/ou location

Activités principales :

- Prospection et négociation du mandat
- Commercialisation des biens
- Accompagnement des clients acquéreurs, bailleurs et locataires
- Suivi administratif, juridique et financier des opérations
- Développement et fidélisation de la relation client

Compétences développées :

- Développer le portefeuille de l'agence
- Conseiller et accompagner les clients dans leurs choix immobiliers
- Constituer et sécuriser les dossiers de vente et de location
- Mettre en œuvre une communication professionnelle et conforme

BC2

Bloc de compétences 2 - Administration des copropriétés et de l'habitat social

Activités principales :

- Présentation et analyse d'une copropriété
- Conclusion et suivi du contrat de syndic
- Organisation et suivi des assemblées générales
- Gestion administrative, comptable et humaine
- Gestion des contentieux
- Accès et suivi du logement social

Compétences développées :

- Assurer la gestion administrative et financière d'une copropriété
- Mettre en œuvre les décisions collectives
- Prévenir et gérer les conflits
- Accompagner les publics du logement social

BC3

Bloc de compétences 3 - Conseil en gestion du bâti dans le contexte de changement climatique

Activités principales :

- Information du client sur les impacts climatiques
- Accompagnement des projets de travaux
- Gestion des risques et des sinistres
- Conseil en urbanisme et aménagement du territoire
- Participation à des opérations de VEFA

Compétences développées :

- Intégrer les enjeux environnementaux dans le conseil immobilier
- Orienter les clients vers des solutions adaptées
- Accompagner les projets de rénovation et d'amélioration du bâti

BC3

Bloc de compétences 4 - Construction d'une professionnalité dans l'immobilier

Activités principales :

- Analyse du territoire et du marché immobilier
- Développement de l'entreprise immobilière
- Communication professionnelle et numérique
- Construction du projet professionnel

Compétences développées :

- Construire une identité professionnelle
- Développer une posture entrepreneuriale
- S'inscrire dans une dynamique d'évolution professionnelle



Blocs transversaux

Bloc 5 : Culture générale et expression

Bloc 6 : Communication en langue vivante étrangère - Anglais (écrit)

Bloc 7 : Communication en langue vivante étrangère - Anglais (oral)

Bloc 8 : Environnement juridique et économique des activités immobilières

Siège Social
13, Avenue Jean Jaurès
33150 CENON

09.81.37.97.01
direction@ifcgcARRIERES.fr
www.ifcg-carrieres.fr



Horaires des centres de formation
9h/12h30 - 13h30/17h

